



Commune de CHAMPAGNY

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU 31 JUILLET 2015 A 20H00**

Date de convocation : 17 juillet 2015

PRESENTS: Thierry MALACLET, Olivier MALGRAS, Daniel PETEUIL, Alain COLIN, Clément MALACLET

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Monsieur Alain COLAIN.

Début de séance : 20h00

1 - Tarifs location chapiteau communal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la commune dispose depuis l'année dernière d'un chapiteau de 60m², Monsieur le Maire, propose au Conseil municipal de le proposer à la location et de fixer les tarifs correspondants:

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE les tarifs suivants, applicables dès le 1^{er} août 2015 :

	Journée	Week end
Résidants de la commune et Associations	50 €	80 €
Résidants hors commune	60 €	80 €
Caution chapiteau	2 000 €	
Un barbecue à bois sera mis à disposition (bois non fourni)		

CHARGE Monsieur le Maire de procéder au recouvrement de ces recettes.

2- Subvention association

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que l'association Harmonie « les sources de la Seine » participe activement aux manifestations locales et officielles. Monsieur le Maire propose au Conseil d'allouer à cette association une subvention chaque année pour les aider à maintenir leur activité.

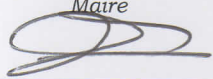

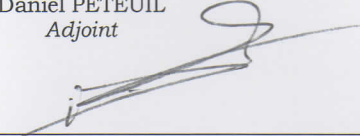

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention annuelle à l'association Harmonie « les sources de la Seine », pour un montant total de 100 € (cent euros) et ce jusqu'à la fin du mandat actuel.

CHARGE Monsieur le Maire d'inscrire cette somme chaque année à l'article 6574 du Budget primitif communal.

Fin de séance : 23h00

Tableau des signatures

<p>Thierry MALACLET Maire</p> 	<p>Olivier MALGRAS Adjoint</p> 
<p>Daniel PETEUIL Adjoint</p> 	<p>Alain COLIN</p> 
<p>Clément MALACLET</p> 